

Systeme dual et accès à l'emploi des jeunes

La semaine des coïncidences. Mardi 10 septembre : journée de rentrée du Conseil de l'éducation et de la formation¹. Jean-Pascal LÜTHI² nous y rappelle l'importance, dans le système de formation professionnelle suisse, du système dual. Vendredi 13 septembre : séminaire final du LaboJeunes³. Maximilian FISCHER⁴ pointe le rôle important que joue le modèle d'enseignement dual en Autriche par rapport à l'accès à l'emploi des jeunes, et le Dr. Wolfgang MÜLLER⁵ fait de même pour le système dual en Allemagne.

Ces trois intervenants sont amenés, dans le cadre de leur exposé, à préciser les taux de chômage des jeunes dans leur pays respectif : ils sont très bas. Et, coïncidence encore (?), l'étude de Thijs BOL et Herman VAN DE WERFHORST, dont nous avons fait écho il y a peu⁶, conclut à l'efficacité du système dual pour l'accès à l'emploi des jeunes. Un tel faisceau de coïncidences, cela donne à réfléchir : et s'il y avait une corrélation entre système dual et taux de chômage des jeunes ?

LE SYSTÈME DUAL

Jean-Pascal LÜTHI présente le système dual comme celui qui relie la théorie à la pratique. La théorie est assurée en école professionnelle,

1 à 2 jours par semaine ; la pratique en entreprise, 3 à 4 jours par semaine. S'ajoutent à cela des cours inter-entreprises, 20 à 30 jours sur l'ensemble de la formation, qui assurent l'articulation entre pratique et cours. Au bout de 2 ans, est délivrée une attestation fédérale de formation professionnelle ; au bout de 4 ans, un certificat fédéral de capacité. Chaque pays a ses spécificités, mais Maximilian FISCHER et le Dr. Wolfgang MÜLLER abordent le système dual un peu dans les mêmes termes.

UN TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES TRÈS BAS

En Suisse, en Autriche et en Allemagne, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est très bas, moins de 10% (cf. graphique). Dans

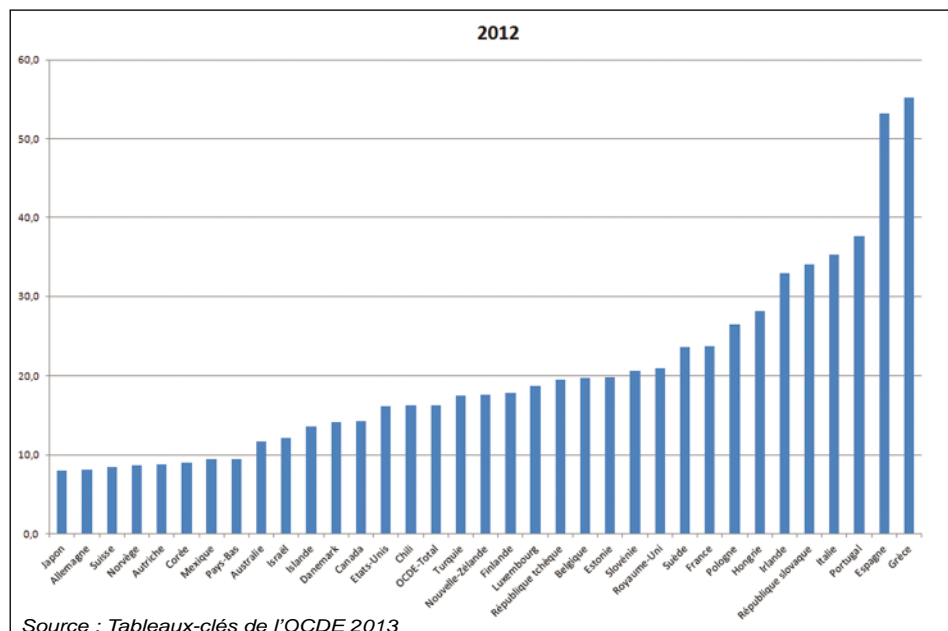
deux pays, la Suisse et l'Autriche, le taux de chômage général des 25-64 ans est, lui aussi, très bas. Mais en Allemagne, le taux de chômage des 25-64 ans n'est pas plus bas que dans une dizaine d'autres pays de l'OCDE. Or, dans ces autres pays, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est supérieur, et parfois très supérieur (près de 23% de taux de chômage des jeunes en Suède par exemple, alors que le taux de chômage des 25-64 ans y est à peu près identique à celui de l'Allemagne).

Et Thijs BOL et Herman VAN DE WERFHORST nous ont expliqué que ce n'est pas une coïncidence. Une organisation scolaire sur le modèle du système dual est un des éléments qui contribuent à un accès rapide à l'emploi des jeunes et à un maintien plus long dans cet emploi. On peut donc penser qu'il y a une forte corrélation entre système dual et taux de chômage peu important des jeunes. Mais il y a des conditions.

PREMIÈRE CONDITION : L'IMAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Entrons un peu plus avant dans le dispositif du système dual. Nous nous attarderons sur le système helvétique⁷, mais une série d'éléments sont semblables en Allemagne et en Autriche. En Suisse, le degré secondaire inférieur succède au degré primaire, et sa durée est de 3 ans (de la 7^e à la 9^e année de scolarité). La grande majorité des cantons

TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES — % DE LA POPULATION ACTIVE DES JEUNES (15-24 ANS)



l'organisent selon le modèle à filières séparées. Les élèves sont orientés, en fonction de leurs performances à la fin du degré primaire, dans deux (voire trois ou quatre) filières : une filière à exigences élémentaires et une filière à exigences étendues.

Quant au degré secondaire supérieur, il relève du domaine post-obligatoire et comprend des voies de formation générale et de formation professionnelle. Environ deux tiers des jeunes optent pour une formation professionnelle initiale, le tiers restant pour une formation générale (école de maturité gymnasiale ou école de culture générale). La proportion d'élèves qui optent pour la formation

professionnelle laisse à penser que l'image de cette formation est bonne et que c'est un choix positif. Ce que confirment les intervenants suisse, allemand et autrichien.

C'est la première condition du succès d'un système dual : une bonne image dans l'espace public de la formation professionnelle. On dirait, chez nous, de l'enseignement technique et professionnel.

DEUXIÈME CONDITION : LE MARCHÉ DES PLACES D'APPRENTISSAGE

La seconde condition de succès est un partenariat serré école-entreprises.

En effet, dans la formation professionnelle initiale, 3 à 4 jours par semaine, les élèves sont en entreprise. Quand on sait la proportion d'élèves concernés, on imagine la quantité de places d'apprentissage nécessaire.

En Suisse, ce système de formation est tellement bien intégré dans le tissu socio-économique que l'offre dépasse la demande. En effet, au 31 août 2012, l'offre s'élevait à 96 500 places en entreprise pour une demande de 92 000 places de la part des écoles. Voilà une donnée propre à faire rêver les chefs d'atelier de l'enseignement technique et professionnel, et les accompagnateurs en CEFA, en Fédération Wallonie-Bruxelles !

L'école à filières, dont le système dual en Suisse, en Autriche ou en Allemagne est la version la plus aboutie, est parfois décriée au regard des résultats PISA. Au regard de l'accès au marché de l'emploi par les jeunes qui en sortent, elle constitue un modèle de système éducatif tout à fait performant. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Elle avait pour thème : *L'accompagnement individualisé. Une affaire de réseau ?*

2. Jean-Pascal LÜTHI est chef de la Division formation professionnelle initiale et supérieure au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation en Suisse. Sa communication portait sur *Le Case management formation professionnelle en Suisse*.

3. Il avait pour thème : *Les transitions des jeunes entre l'enseignement et l'emploi : quelle action publique à Bruxelles et en Europe ?*

4. Maximilian FISCHER est membre du Service public de l'emploi pour les jeunes à Vienne.

5. Le Dr. Wolfgang MÜLLER est membre du Service public allemand de l'emploi, et plus particulièrement à l'Agence pour l'emploi des jeunes d'Hambourg-Nord.

6. Voir **entrées libres** n°78, pp. 14-15.

7. Reflet du fédéralisme, le système éducatif suisse est organisé de manière décentralisée. Le domaine de l'éducation et de la formation relève principalement de la compétence des 26 cantons. Ils sont, en effet, responsables du système éducatif tant que la Constitution fédérale ne confie pas cette compétence à la Confédération ou à la Confédération et aux cantons. La Suisse n'a pas de ministère de l'éducation et de la formation. Le système éducatif belge, avec ses communautés et ses réseaux, paraît d'une simplicité enfantine comparé au système éducatif suisse !

Photo: Laurent NICKS

